



CHARLES & RÉMY
Immobilier

BAREME

TRANSACTIONS

Jusqu'à 120.000 €

10%

Avec a minima 3 000 € TTC

De 120.001 € à 200 000 €

7%

De 200.001 € à 1 000 000 €

5%

A partir
de 1 000 001 €

4%

Ce pourcentage s'applique, tranches cumulées, sur le prix de vente, commission comprise.

Cas particuliers : en cas de mandat délégué par une autre agence, les honoraires applicables sont de ceux de l'agence détentrices du mandat délégué.

HONORAIRES MANDAT 2 EN 1

HONORAIRES «RECHERCHE D'APPARTEMENT» :

0 € à 400.000 € : 7.500 €

400 001 € à 1.000.000 € : 2 % du prix net vendeur

1.000.001 € à 1.500.000 € : 1,5 % du prix net vendeur

1.500.001 € à 2.000.000 € : 1,25% du prix net vendeur

2.000.001 et plus : 1 % du prix net vendeur

**(les honoraires de recherche d'appartement ne s'appliqueront pas si le mandat de vente est détenu par notre agence)*

HONORAIRES «VENTE D'APPARTEMENT» : se reporter aux honoraires de transaction ci-dessus en appliquant une remise de 1% sur chaque tranche des honoraires de vente

HONORAIRES LOCATION

HONORAIRES ACTE DE LOCATION D'HABITATION LOI 1989 / ZONE TRES TENDUE (année de référence 2014):

Locataire :

- Visites, constitution de dossier et de rédaction de bail : 12€/m2 TTC

- Réalisation de l'état des lieux : 3€/m2

Bailleur : entremise et négociation : 6% TTC du loyer annuel HC dont:

-visites, constitution de dossier locataire et de rédaction de bail : 12€/m2

-Réalisation de l'état des lieux : 3€/m2

HONORAIRES DE GESTION

 6 % HT des sommes encaissées TTC